

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
près
l'Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 Bruxelles
Tf : 02/508.66.11



1068

=====
PV N° 1001/94
=====

Ce jourd'hui quatorze juin

mil neuf cent nonante-quatre à 0825 heures;

Nous soussigné(s) SCHAERLAEKEN Marc, MDL Chef

de gendarmerie;

en résidence à Bruxelles, Det Jud;

en tenue civile;

A Charge de :

INFORMATION

INCOGNITUM

Suite à l'apostille mieux rappelée en marge du présent, certifions avoir entendu, aux date et heure précitées le nommé :

Du chef de :

NOM : ROMAN
Prénoms : Georges
Grade : capitaine
Unité : 2 CDo (EM)

ASSASSINATS

mieux identifié dans son audition annexée.

Objet :

Audition

AUDITION

L'audition figure en annexe Un au présent

Rédigé suite au dossier n°
02 1045 N94 C8 émanant de
Monsieur l'Auditeur Militaire à
Bruxelles

Résumé succinct :

SA. M VER ELST - REUL

Situation à KIGALI :

L'intéressé exerçait sur place la fonction d'adjoint S3.

Au moment de l'attentat, il a entendu les deux déflagrations mais n'a rien vu personnellement.

Il a ensuite essayé de se rendre à l'aéroport mais a été refoulé au carrefour N4 et a alors rejoint le PC bataillon (PEGASUS).

Il est resté en renfort à proximité du PC jusqu'à environ 0200 Hrs puis est allé se reposer jusqu'à 0530 Hrs.

Il est ensuite resté de nouveau à proximité du PC.

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

12 JUL 1994

MILITAIRE AUDITORAT
BRUXELLES

Evolution de la situation :

Il a entendu divers messages du Lt LOTIN mais affirme ne pas pouvoir les restituer précisément, l'intéressé éprouvant des difficultés à discerner la différence entre les messages entendus et ceux qui lui ont été rapportés par la suite.

Autres renseignements utiles :

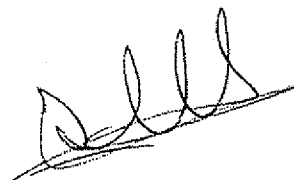
L'intéressé cite le commandant VAN HEES, coopérant militaire belge, celui-ci aurait vu l'animateur de radio mille collines protégé par des militaires français à BUTARE.

RENSEIGNEMENTS

L'apostille est gardée au siège de l'unité pour continuation de l'exécution d'enquête.

Annexe Un : Audition

DONT ACTE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'DONT ACTE'.

F E U I L L E T D ' A U D I T I O N

Le 14/06/94 à 0825 Hrs, a été entendu par SCHAEERLAEKEN

N O M :	ROMAN
PRENOM :	Georges
LIEU ET DATE DE NAISSANCE:	LOUVAIN 23.08.61
DOMICILE :	4280 HANNUT Rue Del Gotch 15
MILITAIRE : Grade et N° Matricule	: capitaine - 28173
Unité	: 2 CDo (EM)
lequel ou laquelle nous déclare	:

Je désire m'exprimer en français et demande la procédure en justice dans cette langue.

GENERALITES :

Je suis au 2 CDO depuis le 06.06.91. je suis déjà parti à l'étranger en mission, tout d'abord au GABON en Oct 91 puis en SOMALIE de avril 93 à août 93 et enfin le RWANDA cette année.

Sur place, j'occupais la fonction d'adjoint S3.

ATTENTAT :

Le soir de l'attentat, je me trouvais à la terrasse de l'hôtel MERIDIEN où je buvais un verre avec des amis.

Vers 2030 Hrs, j'ai entendu deux déflagrations. j'ai cru qu'il s'agissait de deux explosions de grenades dans un quartier de KIGALI.

Lorsque nous avons terminé notre verre, j'ai accompagné le Capt MESPREUVE au PC bataillon (PEGASUS). Comme il devait se rendre à l'aéroport pour l'accueil du personnel du C130, je me suis proposé de l'accompagner avec la jeep S3 afin d'avoir un moyen radio et de pouvoir se rendre compte de la situation à proximité du camp de KANOMBE (des bruits courraient à ce moment d'une éventuelle explosion dans un dépôt à munitions près de ce camp).

Au carrefour N4, nous avons été refoulés par des rwandais et nous sommes repartis en direction du PC.

J'ai alors rejoint le capitaine CHOFFRAY qui assurait la permanence au PC.

Les premiers problèmes gérés ont été celui du C130 venant de BRUXELLES et à détourner vers NAIROBI puis celui du personnel en sortie d'agrément à récupérer.

Durant la nuit, les divers cantonnements se sont organisés en défensive puis nous sommes restés en attente de la suite des événements.

Vers 0130 Hrs, j'ai diffusé aux compagnies les missions de patrouilles à effectuer à partir de 0300 Hrs. Ce message est repris au journal de campagne.

Je suis ensuite allé me reposer jusqu'aux environs de 0530 Hrs.

ASSASSINAT :

Concernant les incidents avec les mortiers, je dois vous préciser que durant ces événements, je n'ai jamais eu l'impression que les mortiers étaient en danger de mort. Jusqu'au bout, j'ai cru qu'ils seraient remis à la MINUAR en n'imaginant jamais le pire.

Je ne saurais plus vous préciser exactement les différents messages du Lt LOTIN sur SAIT ou motorola. Je me souviens que le dernier était sur le réseau motorola après une interruption dans ces messages.

Lors de ce dernier, il précisait qu'il avait des hommes qui se faisaient lyncher mais il m'est difficile de reproduire exactement la teneur de celui-ci.

Après ce message, le colonel a essayé à plusieurs reprises de le recontacter mais sans résultat.

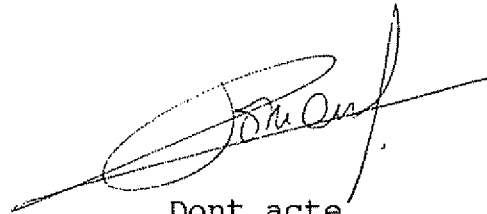
RADIO MILLE-COLLINES :

Le commandant VAN HEES, coopérant militaire belge m'a déclaré avoir vu un animateur de radio mille collines protégé par des militaires français à BUTARE.

Je n'ai cependant jamais écouté cette radio personnellement.

Je n'ai rien d'autre à ajouter

(Après lecture faite, persiste et signe avec nous sur le présent)



Dont acte

